

**88.—Opérations des compagnies d'assurance-vie, à charte fédérale et à charte provinciale, au Canada, en 1924.**

Opérations accomplies par—	Assurances nouvellement émises (brut)	En vigueur au 31 déc. net.	Primes encaissées, net.	Pertes payées, net.
	\$	\$	\$	\$
<b>1. Compagnies à charte fédérale—</b>				
(a) Assurance-vie.....	698,801,997	3,763,997,565	129,980,455	30,688,497
(b) Mutualités.....	16,721,818	183,771,228	3,939,102	3,235,568
<b>Total, compagnies à charte fédérale.</b>	<b>715,523,815</b>	<b>3,947,768,793</b>	<b>133,919,557</b>	<b>33,924,065</b>
<b>2. Compagnies à charte provinciale—</b>				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées—				
(i) Assurance-vie.....	8,128,752	35,678,464	913,400	101,245
(ii) Mutualités.....	2,692,403	75,956,708	2,500,087	1,462,044
(b) Dans les autres provinces—				
(i) Assurance-vie.....	3,007,005	12,982,411	322,629	79,799
(ii) Mutualités.....	2,423,949	47,849,903	1,472,439	550,903
<b>Total, compagnies à charte provinciale.</b>	<b>16,252,109</b>	<b>172,467,486</b>	<b>5,208,555</b>	<b>2,193,991</b>
<b>Grand total.....</b>	<b>731,775,924</b>	<b>4,120,236,279</b>	<b>139,128,112</b>	<b>36,118,056</b>

**3.—Assurances diverses.**

L'assurance sur les risques autres que vie ou incendie n'a pas cessé d'accroître son chiffre d'affaires depuis 1875. Il ressort du rapport du Surintendant des Assurances pour l'année 1880, qu'il existait alors cinq compagnies d'assurance contre les accidents, trois fournissant les cautionnements, une contre le bris de glaces et enfin une autre contre l'explosion des chaudières à vapeur. On trouve dans le rapport de ce fonctionnaire pour l'année 1924 que le champ de ces assurances s'est considérablement élargi, puisqu'il s'étend actuellement aux accidents, à la maladie, aux automobiles, cambriolages, explosions, faux, cautionnements, grêle, transit intérieur, responsabilité des patrons, aviation, bris de glaces, fuites de réservoirs, explosions de chaudières, titres de propriété, cyclones, mortalité du bétail, etc. Au lieu des dix compagnies de 1880, on en compte aujourd'hui 157, dont 35 sont canadiennes et 122 britanniques ou étrangères.

**Assurance contre les accidents.**—Le premier permis de cette nature fut accordé à the Travellers Co, de Hartford, Conn., en 1868, et le premier permis donné à une compagnie canadienne fut attribué à the Accident Insurance Co. of Canada, laquelle fut créée en 1872 et commença ses opérations en 1874. De nombreuses polices d'assurance contre les accidents ont été émises par des compagnies d'assurance sur la vie.

**Assurance des automobiles.**—C'est maintenant l'une des branches les plus importantes entre toutes les assurances diverses. Les primes encaissées, qui étaient de \$80,446 en 1910, passèrent à \$573,604 en 1915 et à \$6,405,986 en 1924; pendant ces quatorze années le nombre des compagnies est monté de 7 à 97.

**Assurance contre le bris des glaces.**—La première compagnie ayant abordé ce genre d'affaires au Canada fut the Metropolitan Plate Glass Insurance Co., ayant son siège aux Etats-Unis; elle cessa ses opérations au Canada en 1882. Les 47 compagnies opérant au Canada en 1924 ont reçu en primes une somme de \$572 540 et payé des réclamations s'élevant à \$200,093.